

COMMISSION DES ÉTUDES

Ordre du jour

Six cent dix-neuvième assemblée ordinaire, le 17 février 2026 à 9 heures

1. Points statutaires

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux des assemblées tenues le 16 décembre 2025 et le 13 janvier 2026
- 1.3 Affaires en découlant

2. Résolutions en bloc

- 2.1 Nomination à la direction du Laboratoire de recherches transdisciplinaires sur les écosystèmes informatiques (LATECE)
- 2.2 Nomination à la direction du Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés (CELAT)
- 2.3 Nominations au Comité de révision permanent du Règlement n° 5 des études de premier cycle et au Comité permanent de révision du Règlement n° 18 sur les infractions de nature académique
- 2.4 Nomination au Comité des programmes de formation à l'enseignement

3. Sujets pour adoption

- 3.1 Rapport d'évaluation du programme de baccalauréat d'intervention en activité physique, profil kinésiologie
- 3.2 Rapport d'évaluation du programme de maîtrise en éducation
- 3.3 Projet final des Principes, objectifs et modalités de répartition des postes réguliers de professeure, professeur pour l'année 2027-2028
- 3.4 Création et modification d'exigences de qualification pour l'enseignement (EQE)
- 3.5 Renouvellement de la Chaire UNESCO d'étude des fondements philosophiques de la justice et sociétés démocratiques et nomination d'un titulaire
- 3.6 Prolongation du statut de centres institutionnels
- 3.7 Rapport préliminaire du groupe de travail sur le maintien, la promotion et la valorisation de l'enseignement en présentiel

- 3.8 Modalités transitoires d'opération et Règlement n° 19 de mesures transitoires concernant la Faculté des sciences de la santé

4. Points d'information

- 4.1 Information du recteur
- 4.2 Registre des suivis
- 4.3 Présentation du Rapport final du comité conseil sur la mise en œuvre de la résolution 2024-A-19417 concernant les ententes académiques
- 4.4 Présentation du rapport annuel 2024-2025 de la protectrice universitaire
- 4.5 Période d'échanges et d'information

5. Dépôt de documents

- D.1 Modifications mineures de programmes et création de cours autorisées par la Vice-rectrice à la Vie académique
- D.2 Principes orientant les usages des outils d'IA générative à l'UQAM
- D.3 Dépôt de la planification institutionnelle des évaluations de programme

Prochaine réunion régulière : 31 mars 2026, 9 h